



Cocorette Oeuf Fermier

Monsieur Ban Ki-moon
Secrétaire Général
Nations Unies
New York – NY 10017
ETATS-UNIS
UNITED STATES of AMERICA

Ste Catherine les Arras, le 24 juillet 2009

Objet : Déclaration de soutien aux principes du Global Compact

Monsieur le Secrétaire-Général,

Par cette lettre, je suis heureux de vous confirmer que Cocorette continue de soutenir les dix principes du Pacte Mondial des Nations Unies concernant les droits de l'homme, les droits du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption. Nous vous confirmons notre volonté de faire progresser ces principes dans notre domaine d'influence et nous vous prouvons qu'ils ont été intégrés dans la stratégie de notre entreprise, sa culture commerciale, et ses modes opératoires. Nous vous confirmons également la réalisation d'une déclaration claire et publique sur ce sujet et l'information de nos employés, nos partenaires commerciaux et nos clients. Dans notre logique de responsabilité et de transparence, nous rendons publics le résultat de nos actions en faveur de la bonne application des dix principes du Pacte Mondial.

Vous trouverez ci-joint notre communication sur le progrès et la charte de développement durable Cocorette.

Nous vous prions de recevoir, Monsieur le Secrétaire Général, l'expression de notre plus haute considération.

Le Président du GIE QUALITE
Thierry GLUSZAK

**GROUPEMENT QUALITE COCORETTE
G.I.E.**

«Le Pacage» – 4, rue du Four à Chaux – 62 223 SAINTE CATHERINE LES ARRAS
Tel : 03 21 58 44 22 – Fax : 03 21 71 48 29 – Mail : cocorette@cocorette.com



Cocorette

Oeuf Fermier

NOTRE CHARTE : COCORETTE S'ENGAGE DANS LE DEVELOPPEMENT DURABLE

1/ INTRODUCTION

Conscient de l'importance des enjeux économiques mais aussi sociétaux et environnementaux, pour le développement de la planète, COCORETTE engage, à son échelle, une politique de développement durable en favorisant dans chacune de ses activités le respect des personnes, la préservation de l'environnement et la rentabilité économique.

2/ LES OBJECTIFS

- **Satisfaction du Client**

Notre ambition est de satisfaire les attentes de nos clients, les consommateurs, en leur offrant des œufs fermiers label rouge et biologiques, porteurs de réelles qualités sanitaires et organoleptiques, et issus d'une filière de production viable économiquement et respectueuse des hommes, des animaux et de l'environnement.

- **Programmes et engagement d'amélioration continue**

Notre projet s'articule autour d'engagements d'amélioration, validés par des indicateurs.

- **Gestion en amont**

La spécificité de notre filière repose sur une philosophie de production unique, à la ferme, qui porte chacune de ses valeurs à l'ensemble de la filière et des clients.

3/ Prise en compte de tous les acteurs

Notre organisation en filières permet à chacun des membres d'être acteur et responsable de son activité, dans le respect de la philosophie Cocorette.

4/ Identification d'un coordinateur

La responsabilité de la mise en œuvre de cette politique de développement durable est confiée au coordinateur du GIE, David Jokiel.

Fait à Ste Catherine les Arras, le 22 janvier 2009

Thierry GLUSZAK
Le Président du GIE COCORETTE

GRUPEMENT QUALITE COCORETTE G.I.E.

«Le Pacage» – 4, rue du Four à Chaux – 62 223 SAINTE CATHERINE LES ARRAS
Tel : 03 21 58 44 22 – Fax : 03 21 71 48 29 – Mail : cocorette@cocorette.com



Cocorette Oeuf Fermier

LES PRINCIPAUX PROGRES REALISES PAR COCORETTE EN 2008

DROIT DU TRAVAIL :

Principe n°3 : les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit à la négociation collective.

Participer au développement économique des zones agricoles et rurales

- Depuis le 1^{er} janvier 2008, les producteurs Cocorette sont regroupés au sein d'un Organisme de Défense et de Gestion (ODG), structure associative chargée de les représenter.

- La production d'œufs fermiers Cocorette est une activité qui permet d'amener de l'activité rentable et durable au sein d'exploitations agricoles de petite à moyenne taille. Le prix de reprise des œufs est établi pour une durée de 10 ans et calé sur le prix de l'aliment ce qui assure une stabilité du revenu pour le producteur.

Résultats : 400 fermes sont membres actifs de l'ODG Cocorette et bénéficient d'un complément de revenu garantie pour 10 ans.



ENVIRONNEMENT :

Principe n°7 : les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement.

Chez Cocorette se principe s'applique à l'amont (les fermes) et l'aval (le centre de conditionnement) de la Filière.

GRUPEMENT QUALITE COCORETTE G.I.E.

«Le Pacage» – 4, rue du Four à Chaux – 62 223 SAINTE CATHERINE LES ARRAS
Tel : 03 21 58 44 22 – Fax : 03 21 71 48 29 – Mail : cocorette@cocorette.com



Cocorette Oeuf Fermier

- Dès son origine, Cocorette s'est appliqué à promouvoir une activité agricole en équilibre avec son environnement :

Les œufs fermiers sont produits de manière extensive : élevage avec un nombre de poules réduit, non spécialisation des exploitations, ...

La valorisation des effluents d'élevage comme fertilisant est une question que Cocorette a pris en compte : peu de poules égal peu de fientes, la non-spécialisation des exploitations permet une valorisation direct sur le site, l'alimentation naturelle des poules garantit la qualité des fientes.

Le vaste parcours attribué aux poules Cocorette permet la conservation des espaces naturels et de la biodiversité associée.

Résultats : En moyenne, un poulailler Cocorette accueille 2 000 poules et au maximum 3 500. 4 hectares sont suffisants pour épandre les fientes d'un poulailler. Chacune des 800 000 poules Cocorette dispose de 10 m² de parcours enherbé et arboré, ce qui permet la sauvegarde et la mise en valeur de 800 hectares.



- Concernant l'activité de conditionnement des œufs, la réduction des consommations d'énergie et la valorisation des déchets sont les principaux impacts sur l'environnement pris en compte :

La réduction des consommations d'énergie passe principalement par l'optimisation de l'activité logistique au sein de l'entreprise. Le recours à l'additif ADBLUE dans les réservoirs des 7 camions Cocorette permet la réduction de la consommation de carburant et les niveaux d'émissions polluantes. 14 tournées sont établies pour la collecte des œufs en ferme. L'optimisation du circuit de chacune d'entre-elle permet de réduire le nombre de kilomètres parcourus et les conditions de travail des 7 chauffeurs.

La réduction et le tri des déchets passent par la mise en place de filières de collecte auprès de prestataires agréés. Cette politique est facilitée par l'utilisation d'emballages 100% recyclables.

GRUPEMENT QUALITE COCORETTE G.I.E.

«Le Pacage» – 4, rue du Four à Chaux – 62 223 SAINTE CATHERINE LES ARRAS
Tel : 03 21 58 44 22 – Fax : 03 21 71 48 29 – Mail : cocorette@cocorette.com



Cocorette Oeuf Fermier

Résultats : l'utilisation de l'additif ADBLUE a permis de satisfaire à la norme européenne EURO IV. L'optimisation des tournées logistiques a permis en 2008 de parcourir 70 000 km de moins qu'en 2007, soit une économie de 7%. En 2008, 45 tonnes de déchets ont été valorisées.



Principe n°8 : les entreprises sont invitées à entreprendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement.

Participer à l'éducation à l'environnement et au développement durable de la population

Cocorette cherche à éduquer ses consommateurs à l'environnement et au développement durable. Cette éducation se concrétise au travers des visites d'entreprise organisées tous les 1^{er} vendredi de chaque mois. Ces visites sont ouvertes aux associations, classes scolaires, particuliers, professionnels, ... Nous participons également chaque année aux journées nationales des portes ouvertes en entreprises. Afin de s'assurer de la qualité de notre prestation, nous avons obtenu la certification touristique « Savoir Plaire ». Nos actions pédagogiques se matérialisent également au travers de notre site internet et de la diffusion de dépliants.

Résultats : En 2008, 400 personnes au total ont découvert la Filière et visité le centre de conditionnement Cocorette. 20 000 exemplaires du dépliant « Comment lire un œuf ? » sont distribués par an au grand public et aux consommateurs.



GROUPEMENT QUALITE COCORETTE G.I.E.

«Le Pacage» – 4, rue du Four à Chaux – 62 223 SAINTE CATHERINE LES ARRAS
Tel : 03 21 58 44 22 – Fax : 03 21 71 48 29 – Mail : cocorette@cocorette.com



Cocorette Oeuf Fermier

Principe n°9 : les entreprises sont invitées à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.

Participer à la sauvegarde de la diversité du patrimoine bâti agricole et rural

Cocorette prône depuis son origine la réhabilitation en poulailler de bâtiments inexploités. Pour parvenir à cet objectif, Cocorette a développé un savoir-faire original dans le domaine : matériaux écologiques, plans, soutien technique aux porteurs de projet, ...

Résultats : 200 bâtiments sont aujourd'hui réhabilités pour accueillir des poules Cocorette.



GROUPEMENT QUALITE COCORETTE G.I.E.

«Le Pacage» – 4, rue du Four à Chaux – 62 223 SAINTE CATHERINE LES ARRAS
Tel : 03 21 58 44 22 – Fax : 03 21 71 48 29 – Mail : cocorette@cocorette.com